

20150917 Conseil de l'Ecole Doctorale - IPMC

Présents : Nadine Loudig, Cristine Alves Da Costa, Frédéric Bost, Eric Galiana, Maude Giroud, Thomas Lamonerie, Eric Lingueglia, Jean-François Peyron, Marylène Poirié, Heidy Schmid-Antomarchi, Elodie Villa.

Excusés : Pierre Léopold, Christine Coustau, Abdel Wakkach, Olivier Blanck, Jean Marie Botto, Bastien Vergoni.

Début du conseil à 8h00

### **Examen des demandes de dérogation à la durée de thèse**

- Une demande d'inscription en 5<sup>ème</sup> année, liée à un chevauchement des périodes de financement sur deux années universitaires (début de thèse en avril 2012). Dérogation accordée pour la durée du financement.
- 27 demandes de dérogation pour inscription en 4<sup>ème</sup> année. Accord sous réserve de financement et pour soutenance avant la fin du financement pour 26 dossiers. Refus pour un candidat qui avait initialement demandé à pouvoir soutenir après deux ans de thèse et qui remplit déjà les critères de soutenance.

Il a été constaté un problème de calendrier pour des financements débutant le 1<sup>er</sup> octobre. Les organismes financeurs demandent une attestation d'inscription en 4<sup>ème</sup> année avant mi-septembre. Pour pallier ce problème, à partir de 2016, la date de demande de dérogation pour inscription en 4<sup>ème</sup> année sera identique à celle des demandes d'inscription en 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> année : début septembre.

### **Sélection des candidats à auditionner le 8 octobre pour autorisation d'inscription**

De manière générale, la décision d'auditionner est prise pour des candidats dont les dossiers d'inscription en ligne sont insuffisamment renseignés, notamment sur les rangs et classements obtenus dans le parcours académique, et sur les contacts établis avec des laboratoires d'accueil. A ce sujet, **le Conseil de l'ED recommande aux directeurs de thèse pressentis d'assister leurs candidats au mieux dans le remplissage de ce dossier.** Depuis 2015, un outil de téléchargement permet de déposer un document pdf de 16 pages lors de la candidature en ligne. Ce document peut contenir tous les éléments jugés utiles pour faciliter l'évaluation (CV, parcours académique détaillé, expériences en recherche, lettres de recommandation, lettre de soutien du directeur de thèse, etc.) Son utilisation est d'autant plus importante que la candidature est atypique.

Parmi les 35 demandes d'autorisation d'inscription en 1<sup>ère</sup> année à examiner, 20 correspondent à des candidats déjà classés A en juin 2015. Ces candidats sont autorisés à s'inscrire sous réserve de l'obtention d'un financement. Parmi les 15 autres candidats, 6 seront auditionnés par des comités issus du Conseil (1 le 17/09 et 5 le 08/10), 1 ayant déjà été auditionné et autorisé à s'inscrire le 07/09.

### **Décision sur la réinscription en 2ème année**

Après étude des rapports d'activités et avis des directeurs de thèse pour inscription en 2<sup>ème</sup> année, le Conseil doit se prononcer sur deux cas problématiques.

- Doctorant à l'investissement et aux compétences ne permettant pas de remplir les critères de soutenance à l'échéance de la thèse. Avis défavorable à l'unanimité.
- Doctorant-PH débordé par de nouvelles responsabilités médicales, mais ayant déjà publié avec le directeur de thèse. Le Conseil décide de lui adresser un courrier rappelant les impératifs de la thèse et demandant de lui retourner dans moins de 15 jours, un document indiquant concrètement ce qui sera fait dans le cadre de la thèse au cours de l'année à venir. La décision sera prise au vu de ce document. En cas de non-réponse dans le délai, avis défavorable.

### **Retour du Conseil Scientifique de l'UNS sur l'auto-évaluation de l'ED**

Un dossier d'auto-évaluation HCERES à mi-parcours a été demandé à chaque ED par la Direction de l'UNS fin 2014. Celui de l'ED-SVS a été élaboré et coordonné par Thomas Lamonerie, avec l'aide du Conseil de l'ED et le support logistique efficace de Nadine Loudig, entre décembre 2014 et février 2015, date de dépôt auprès de la Direction de la Recherche de l'UNS. La Commission Recherche du Conseil Scientifique a examiné ce dossier et rendu un avis globalement satisfait, faisant ressortir points positifs et améliorations possibles.

## **Retour de la Commission Recherche sur le rapport d'auto-évaluation à la mi-parcours de l'ED SVS (mai 2015)**

*Les rapporteurs de la Commission de la Recherche ont apprécié la clarté et la qualité du rapport d'auto-évaluation de l'ED SVS. Ils ont noté qu'elle bénéficie d'un soutien administratif de grande qualité qui contribue fortement à son bon fonctionnement.*

*Parmi les autres points positifs, on note tout particulièrement:*

- *un fonctionnement bien rôdé de l'ED et de son conseil*
- *un adossement à de très bons laboratoires d'accueil et un Labex centré sur un programme doctoral*
- *une procédure de recrutement claire et efficace*
- *un très bon suivi des doctorants (entretien à mi-parcours de la thèse, attribution de prix de thèse, procédure de médiation, actions de formation intéressantes et en évolution, journées de l'ED, base de données de suivi des docteurs)*
- *une bonne participation des doctorants aux actions de diffusion de la culture scientifique et technique.*

*Dans l'ensemble les remarques de l'AERES en 2011 semblent avoir été largement prises en compte.*

*Les conseillers ont fait quelques suggestions pour améliorer encore le fonctionnement de l'ED :*

*1 Il serait sans doute souhaitable d'améliorer la communication à destination des équipes d'accueil ou plus petits laboratoires qui ne sont pas invités aux réunions du conseil de l'ED. Les retours montrent que la politique de l'ED est parfois mal comprise par ces petites équipes.*

*2 Le site web devrait aussi être amélioré, pour devenir plus attractif, plus lisible et plus complet (par exemple appartenance labo des membres internes du Conseil ou fonction des membres externes). Sur ce point cependant et sur le précédent, le récent archivage des comptes rendus des réunions du Conseil est une excellente initiative.*

*3 Sur les développements récents d'axes interdisciplinaires au sein de l'UNS ainsi que sur les relations avec les autres EDs, de nouvelles actions pourraient être proposées et soutenues : formations transverses, manifestations scientifiques, bourses mixtes...*

*4 Enfin il faut continuer les efforts pour inciter les docteurs à diversifier leur recherche de débouchés professionnels et à trouver un emploi en dehors du monde académique ; à cet égard, l'ED pourrait renforcer ses relations avec le Service universitaire d'Insertion Professionnelle de l'UNS.*

Ces éléments constitueront la feuille de route de l'ED pour la période à venir. D'ores et déjà, le Conseil indique certaines pistes répondant à quelques uns des points d'amélioration :

Point n°1 : communication de la politique de l'ED à la communauté, y compris aux petits laboratoires. Il est prévu, à partir de cette année, en accord avec les directives ministérielles sur la constitution des jurys de concours de contrats doctoraux, de faire évoluer la composition de ce jury en intégrant davantage les chercheurs HDR des laboratoires. Ainsi, aux concours futurs, siègeront les conseillers élus, les membres extérieurs du conseil, le bureau (Directeur, directeurs adjoints, doctorants, secrétaire) et un représentant chercheur-HDR de chacune des 8 spécialités représentées à l'ED. Ces 8 représentants seront renouvelés chaque année, permettant ainsi une implication large de la communauté des chercheurs à la vie de l'ED, et une meilleure connaissance et diffusion de sa politique.

Le Conseil propose également l'envoi, en début d'année, d'un bref document explicatif à l'attention de tous les directeurs de laboratoire, charge à eux d'en assurer la diffusion auprès des chercheurs-encadrants de leur structure. Eric Lingueglia indique que le Conseil doit entendre les critiques soulevées par des collègues sur le fonctionnement du jury. Ce point sera à l'ordre du jour du prochain conseil.

Point n° 2 : Le Conseil met en place un Comité chargé d'étudier le site, de proposer des éléments améliorant l'ergonomie, la lisibilité, en s'inspirant notamment de ce qui existe dans d'autres Ecoles Doctorales. Ce comité est constitué de Elodie Villa, Bastien Vergoni, Christine Coustau. D'ici janvier février, il fera ses propositions d'amélioration.

Point n°4 : L'ED est consciente de l'enjeu de l'ouverture la plus large en matière de débouchés professionnels pour les docteurs. Les JEDN organisent des tables rondes où UNicePro est invité. L'interaction avec ce service doit s'approfondir pour lui permettre de mieux connaître le monde des

doctorants et bien adapter sa prestation à ce public. L'ED devrait bénéficier de l'arrivée d'une personne du service UnicePro affectée à l'UFR Sciences. Maude Giroud signale l'intérêt des ateliers où l'on rencontre les entreprises comme le Congrès Déclic, et, devant le faible nombre de participants issus de l'ED SVS (3 inscrits en 2015), recommande de faire la publicité de ces événements de manière plus appuyée. Lors du Workshop des JEDN, Yannis Guillemin, R&D chez Gene Biotech, a vu 20 personnes, mais regrette le manque de démarche spontanée des doctorants.

En ce qui concerne le point n°3, Thomas Lamonerie indique qu'une concertation avec des collègues de l'ED SFA sur l'opportunité de réserver un ou deux contrats pour des sujets interdisciplinaires est possible mais compliquée, car cela reviendra à « flécher » ces contrats, au détriment des candidatures classiques. Le niveau souhaitable pour réserver des contrats doctoraux pour des programmes trans-disciplinaires soutenus par l'UNS est celui de la Direction de la Recherche.

### **Bilan des JEDN 2015**

Cette année, il y a eu 160 inscrits, un peu en dessous du record de 2014, mais une présence plus soutenue les deux jours. Les organisateurs ont reçu des retours très satisfaits des chercheurs qui ont participé aux différents jurys. L'organisation parfaite est soulignée. Les sponsors se sont déclarés très contents (jeux posters, sponsors) et souhaitent renouveler leur soutien. Le choix des orateurs invités a tenu compte d'une enquête de satisfaction réclamant plus de cancérologie pour les conférences. Le bilan financier est positif avec 4900 € de l'ED + 4000 € des sponsors + 2000 € de la ville de Nice. Ceci a permis d'offrir 2500 euros de prix pour les présentations et les posters, facteur de motivation pour les doctorants. Le choix de réduire le temps de présentation orale à 8 minutes ne semble pas avoir posé de problème.

Thomas Lamonerie profite de ce bilan pour féliciter et remercier Maude Giroud, dont c'est le dernier Conseil, pour son investissement, ses capacités à motiver ses collègues, et son action continue et dynamique auprès de l'ED depuis 3 ans.

### **Point formations de l'ED**

Le bureau a travaillé depuis mai 2015 pour relancer un programme de formations organisées par l'ED, étalé sur l'année scolaire. Une formation en 2 temps à l'imagerie en microscopie et au traitement d'image est en place (septembre – octobre). Suivront des formations de modélisation (novembre), transcriptomique (décembre, inscriptions ouvertes), qPCR (décembre ou janvier), métabolisme (février), statistiques (mars) et biacore (juin). Il est à noter que plusieurs de ces formations associent des personnels de plateaux techniques de plusieurs instituts, ce qui contribue au renforcement de la dynamique scientifique entre l'ED et les différents instituts.

### **Informations**

Réunion de rentrée de l'ED : elle aura lieu le mardi 24 novembre, au théâtre du Grand Château, à Valrose. Le rendez-vous est à 16h00 pour les doctorants de 1<sup>ère</sup> année et 17h00 pour tous. Il y sera exposé la politique de l'ED et ses évolutions ainsi que les formations offertes aux doctorants. Le service UnicePro sera présenté. La réunion se poursuivra par la remise du Prix de Thèse 2014 suivie d'un séminaire de 30 minutes par le lauréat, et se terminera par le traditionnel verre de l'amitié.

Programme FRM Espoirs de la Recherche : 30 contrats doctoraux seront financés par la FRM en 2016. Chaque ED peut présenter deux candidats classés en rang utile au concours MRT, et en cas de succès, reporter les contrats des lauréats sur la liste complémentaire. Détail important, le classement de l'ED doit être arrêté avant le 4 juillet, d'où pour nous une nécessaire concertation avec les responsables du Master SVS pour pouvoir mettre en place un calendrier compatible avec cette proposition.

Konstanze Beck, en charge de programme Labex Signalife a été sollicitée par l'UNS pour traduire en anglais la charte des thèses. A cette occasion, la version sur le site de l'ED devra être actualisée.

### **Sélection du prix de thèse 2014**

Le Conseil a étudié les 17 candidatures au Prix de thèse 2014. Deux rapporteurs ont été désignés par candidat. Chaque rapporteur a lu en moyenne 3 thèses, ce qui a permis un pré-classement. A l'issue

de la présentation des rapports, seuls 3 candidats obtiennent le rang 1 de leurs deux rapporteurs. Parmi eux, le Conseil désigne à l'unanimité M. Joachim Moser Von Filseck comme lauréat, pour sa thèse intitulée « Mécanismes du transport lipidique par les protéines ORP/Osh » réalisée sous la direction du Dr Guillaume Drin, à l'IPMC. Le Conseil félicite chaleureusement M. Moser Von Filseck et lui donne rendez-vous le 24 novembre pour la remise du prix, d'un montant de 1500 euros.

Fin du Conseil à 11h30